



Association
minière
du Québec

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

Mine Éléonore - Newmont



MISSION

Promouvoir, soutenir et développer de façon proactive une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante.

VISION

En 2030, l'Association minière du Québec est reconnue par ses parties prenantes comme le catalyseur de l'industrie minière, inspirant à ses membres une démarche éthique et leur permettant de respecter les plus hauts standards environnementaux, sociaux et de gouvernance.

VALEURS

Faire partie de l'Association minière du Québec, c'est :

- Être respectueux
- Être transparent
- Agir de façon éthique
- Collaborer avec l'ensemble des parties prenantes

2024 EN BREF

- Façonner les politiques publiques
 - 19 communiqués de presse
 - Plus de 27 entrevues
 - 11 interventions en matière de politique publique : 4 mémoires + 7 lettres de commentaires
- Former et informer nos membres
 - Plus de 15 formations et webinaires
 - 6 grands événements
 - 12 rencontres des comités
- Sensibiliser le grand public
 - 1 grande campagne de sensibilisation
 - 4 812 600 impressions de la campagne

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2024 a, une fois de plus, confirmé le rôle central de notre Association dans la promotion et le rayonnement de l'industrie minière québécoise. Promouvoir notre industrie, c'est reconnaître nos forces, valoriser nos réussites, ainsi que mettre en lumière notre volonté constante de nous améliorer collectivement.

Nos actions s'appuient sur un plan stratégique solide, tout en demeurant adaptables afin de répondre aux enjeux émergents. L'un des faits saillants de l'année aura été le dépôt du projet de loi visant à réformer la *Loi sur les mines*. Grâce au travail de fond réalisé par notre équipe et à notre approche de leadership qui vise à prêcher par l'exemple, nous avons su démontrer la crédibilité et la maturité de notre industrie à l'occasion des consultations publiques à l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 63.

Tout au long de l'année, nos comités ont également permis à nos membres d'accéder à des outils et à des formations favorisant la mise en commun des meilleures pratiques et le renforcement de la compétitivité de notre secteur. Il s'agit du fruit du travail rigoureux de notre équipe permanente qui, grâce à son expertise, maîtrise des enjeux aussi variés que le développement durable, les ressources humaines, les affaires publiques, ainsi que la santé et la sécurité au travail.

Nos campagnes de communication ont mis en valeur des actions concrètes et inspirantes, renforçant notre rôle d'interlocuteurs de confiance, tant auprès des gouvernements que dans l'espace médiatique. N'oublions pas non plus notre apport économique, qui demeure notable. À cet égard, les données publiées en 2024 témoignent de la contribution essentielle de notre industrie à la prospérité du Québec.

Je tiens également à souligner le départ à la retraite de notre présidente-directrice générale, Josée Méthot, survenu à la toute fin de l'année 2024. Son leadership a été déterminant au fil des ans, et nous lui devons de nombreuses avancées pour notre industrie. Nous accueillons aussi avec confiance l'arrivée d'Emmanuelle Toussaint, convaincus qu'elle saura guider l'Association avec dynamisme dans une période de transformation sans précédent.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement les membres de notre conseil d'administration pour leur implication active, en particulier dans le contexte de la transition à la direction de l'AMQ. Enfin, je réitère l'importance de notre mission : promouvoir, soutenir et développer une industrie minière québécoise responsable, engagée et innovante. C'est cette mission qui nous permettra de faire face aux défis à venir et de bâtir, ensemble, un avenir durable pour notre secteur.



JEAN-BAPTISTE DROMER,
ing., M.Sc.A.
Président du conseil d'administration





MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec un pincement au cœur que je rédige ce mot pour mon dernier rapport d'activité à l'Association minière du Québec (AMQ) et en carrière. L'année 2024 a été riche en émotions et marquée par plusieurs gestes que j'ai posés pour la dernière fois.

Après un peu plus de 12 ans à la tête de l'AMQ, à titre de présidente-directrice générale, j'aurai bouclé une boucle en matière de modifications législatives.

Mon arrivée, à l'automne 2012, coïncidait avec celle du Parti Québécois au pouvoir, qui a rapidement concrétisé son engagement de réformer le régime minier québécois. Ma dernière année à la direction de notre Association a, pour sa part, été marquée par la publication, le 28 mai 2024, du projet de loi n° 63, Loi modifiant la *Loi sur les mines* et d'autres dispositions.

Ce projet de loi a mobilisé l'AMQ dans une vaste consultation de ses membres, qui s'est échelonnée sur plusieurs mois et a abouti à la présentation d'un mémoire dans le contexte des consultations particulières de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale. L'impact de ce travail de fond a été considérable sur les discussions des parlementaires, avec plus de 40 mentions de notre Association lors de l'analyse article par article du projet de loi n° 63. Celui-ci a été sanctionné le 29 novembre 2024, et je tiens à saluer le travail que nous avons tous et toutes accompli ensemble pour assurer la vitalité et la pérennité d'une industrie minière forte au Québec.

L'année 2024 a également été marquée par le déploiement d'une campagne de communication grand public axée sur des réalisations concrètes en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), entreprise par nos membres pour renforcer le positionnement de l'industrie minière québécoise comme force stratégique pour notre société. Intitulée « Bienvenue dans votre sous-sol! », la campagne met en lumière l'ingéniosité minière d'ici à l'aide de capsules vidéo. Animées par Rosalie Bonenfant, ces capsules donnent la parole à des acteurs clés de notre industrie, qui communiquent de bonnes pratiques, contribuant ainsi à mieux faire connaître notre secteur d'activité.

À mon arrivée à l'AMQ, je souhaitais que notre industrie soit reconnue autant pour sa performance en développement durable que pour sa performance en santé et sécurité au travail. Bien que cette reconnaissance ne soit pas encore pleinement à la hauteur de nos attentes, je suis très fière des progrès réalisés dans ce domaine, que ces capsules valorisent d'une autre façon.

Conformément aux orientations de notre plan stratégique, l'AMQ a multiplié ses efforts pour améliorer l'acceptabilité sociale ainsi que la performance environnementale et sociale des sociétés minières. Nous avons intensifié nos formations et renforcé notre soutien aux membres afin d'améliorer leur performance TSM. De plus, nous avons maintenu un lien étroit avec le milieu municipal, afin de mieux informer les acteurs locaux sur les pratiques de notre industrie.

À l'automne, comme le veut la tradition instaurée en 2016 et reconduite tous les deux ans, l'AMQ a publié sa dernière mise à jour de son Étude sur les retombées économiques de l'industrie minière pour l'année 2022. Celle-ci démontre une fois de plus l'ampleur des bénéfices générés par notre industrie pour le Québec. Je remercie chaleureusement tous les membres pour leur participation, car sans eux cette étude ne jouirait pas de la notoriété et de la crédibilité qu'on lui reconnaît.

Ce rapport d'activité reflète tout le travail accompli par l'AMQ en 2024. Malgré les changements survenus au sein de son équipe, l'AMQ a réussi à mettre en œuvre une grande partie des actions prévues dans son plan d'action 2024.

En conclusion, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les membres de mon équipe pour leur soutien indéfectible et leur travail acharné, tant en 2024 que tout au long de mes années à l'AMQ. Je remercie également le président de notre conseil d'administration, Jean-Baptiste Dromer, ainsi que l'ensemble des membres du conseil, pour leur confiance et leur appui constants au fil des ans. Je suis fière d'avoir contribué à bâtir une Association solide, en bonne santé et pleinement mobilisée au service de ses membres.

Bonne lecture et au revoir!

JOSÉE MÉTHOT,
ing., M.B.A., ASC-C.Dir.
Présidente-directrice générale

Retour sur 12 ans de réalisations porteuses

Une feuille de route qui trace la voie

Le passage de Josée Méthot à la tête de l'Association minière du Québec aura tracé la voie pour un nouveau chapitre de son histoire. Toute l'équipe — permanence et administration — souhaite souligner cet apport considérable en retraçant le chemin parcouru. À la fois geste de reconnaissance et devoir de mémoire, cet exercice nous rappelle que donner vie aux valeurs de notre Association de manière à mobiliser et engager porte fruit.

Que ce panorama de réussites continue de nous inspirer!

Merci, Josée!



Entrée en poste officielle de Josée Méthot à titre de PDG de l'AMQ

L'AMQ rapidement augmente sa présence dans les médias auprès des parties prenantes de l'industrie et communique de manière plus soutenue avec les membres pour renforcer son rôle de chef de file.

Modernisation de la gouvernance et de l'identité de marque de l'AMQ

Actualiser les règlements généraux, élargir la composition du conseil d'administration, mettre à jour la mission et la vision de l'Association, dévoiler une nouvelle identité visuelle et lancer l'infolettre *L'AMQ en action*.

Première édition de l'Étude des retombées économiques de l'industrie minière

Devenue incontournable en raison de sa rigueur, cette étude d'envergure est mise à jour aux deux ans pour fournir des données économiques précises sur l'importance et le rôle de l'industrie minière québécoise.

Adoption des orientations de l'AMQ en matière de relations avec les communautés autochtones

2012

2013

2014

2015

2016

2017

Participation active aux commissions parlementaires - Loi sur les mines et Loi sur l'impôt minier

À la suite du rejet du projet de loi n° 43, la réforme de la *Loi sur les mines* est présentée directement à l'étude article par article le 5 décembre et adoptée de manière précipitée le 10 décembre. En parallèle, l'AMQ effectue des représentations suivant la proposition d'un nouveau régime d'impôt minier du Québec.

Première Journée minière sur la colline parlementaire

Participation au Chantier sur l'acceptabilité sociale

Adoption de la charte de développement durable des sociétés minières œuvrant au Québec

Adhésion à l'Initiative Vers le développement minier durable (Towards Sustainable Mining – TSM)

Adoption du premier Plan stratégique en développement durable de l'AMQ

Première campagne de sensibilisation grand public sous la signature L'industrie minière, la force intérieure

Légende



AMQ — interne



AMQ — externe



Société



AMQ — externe/
développement
durable



AMQ — externe/
affaires publiques



AMQ — externe/
parties prenantes et
communications

Décision du Tribunal administratif du travail qui valide la sécurité de la méthode de soutirage minier

Le soutirage minier sous chantier chargé ou en chargement est une pratique jugée sécuritaire par la vaste majorité des membres de l'industrie minière. Après une mobilisation des membres de l'AMQ et une analyse rigoureuse, le TAT reconnaît la validité de cette méthode, la consacrant comme sécuritaire et recommandable.

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

Nomination au conseil d'administration de la CNESST par le gouvernement

Pour la première fois depuis sa création en 1968, une personne représentante de l'AMQ est nommée au conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail — et une femme, de surcroît.

Création des Prix Distinction AMQ visant à reconnaître l'excellence au sein de l'industrie minière

COVID-19 : Mobiliser les membres

L'AMQ et ses membres se mobilisent rapidement pour mettre en place des mesures sanitaires concertées. Soutenue par notre Association, notre industrie est la première à reprendre ses activités, démontrant sa grande solidarité et sa résilience.

Campagne de sensibilisation grand public sous la signature Des réflexions en profondeur

Prise en charge de la Compétition de sauvetage minier

Organisée avec la CNESST, cette compétition annuelle d'envergure est dorénavant tenue à la Cité de l'Or de Val-d'Or, allégeant le processus d'organisation et créant un grand rassemblement de l'industrie et des communautés.

Participation aux consultations du MRNF et du MAMH pour favoriser un développement harmonieux de l'activité minière au Québec.

L'AMQ participe aux consultations des ministères des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour offrir au gouvernement des pistes concrètes afin de favoriser un développement harmonieux de l'activité minière au Québec.

Ajout du Prix Distinction AMQ — Excellence TSM

Campagne de sensibilisation grand public sous la signature Bienvenue dans votre sous-sol!

Projet de loi n° 63, la Loi sur les mines

À la suite d'une consultation de ses membres, l'AMQ dépose et présente un mémoire marquant à la commission parlementaire.

L'AN 1 DU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2026

L'an 2024 a été une année pivot pour l'AMQ avec l'adoption d'un nouveau plan stratégique pour 2024-2026. Ce plan s'appuie sur les résultats probants du cycle précédent, sur des méthodes éprouvées, sur la compétence d'une équipe chevronnée.

Le Plan stratégique 2024-2026 de l'AMQ définit plusieurs grandes orientations qui guideront les actions de l'Association au cours des prochaines années, dans le but constant de concrétiser notre vision 2030 et visant notamment à

1. Faire grandir la fierté du Québec envers son industrie minière;
2. Assurer l'attractivité et la pérennité de l'industrie minière québécoise dans les contextes socioéconomique et politique actuels;
3. Mobiliser les membres et les acteurs de l'industrie en matière de décarbonation de l'économie;
4. Maintenir la force organisationnelle de l'AMQ et approfondir ses relations avec les parties prenantes.



Katie Denault, CRHA, PCC

Directrice Service-conseil ressources humaines et développement organisationnel

Le rôle stratégique de la fonction RH ne fait plus de doute : catalyseur de développement organisationnel, cette fonction déploie des actions qui permettent aux milieux de travail d'incarner les valeurs et les aspirations à la fois de la société et des entreprises en pleine transformation. En 2024, les membres ont continué de manifester leur volonté claire de nourrir des milieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs en alimentant une vision durable du développement minier. Notre service-conseil a joué son rôle stratégique avec succès, accompagnant les membres dans la mise en œuvre de meilleures pratiques en matière de protocoles EDI, santé psychologique au travail et leadership, et agissant en amont avec eux pour leur offrir les outils nécessaires afin d'être à l'avant-garde de l'industrie.

Le lancement du protocole pour des Milieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs de la plateforme TSM est la réalisation la plus marquante de 2024 pour notre équipe. À l'occasion de notre formation du 11 octobre, en compagnie de Tania Saba, Ph. D., CRHA Distinction Fellow, titulaire de la Chaire BMO en diversité et gouvernance de l'Université de Montréal, nous avons abordé en profondeur les manières d'apprivoiser et de mettre en œuvre les meilleures pratiques en la matière. L'industrie minière compte environ 14,1 % de femmes, comparativement à 48 % dans toutes les industries; mettre en place le protocole TSM-EDI vise entre autres à renforcer la présence des femmes dans l'industrie. En outre, soyons fiers du cap franchi par les membres de l'AMQ en 2024 : le nombre total de travailleurs issus des Premières Nations a connu une augmentation de 76,7 % au Québec depuis huit ans. En soutien à ses membres et en collaboration avec le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, l'AMQ a de plus déployé les outils développés dans le cadre du projet Milieux de travail sécuritaires pour tous.

L'amélioration de la santé psychologique en milieu de travail a occupé une place importante en 2024. L'Association a offert une importante conférence sur le sujet à l'ensemble de l'industrie, présentée par

Jean-François Bertholet, M. Sc., CRHA, consultant en développement organisationnel et diagnostic d'entreprise et chargé de cours à HEC Montréal.

Dans cette optique de collaboration, nos groupes de codéveloppement, composés de professionnels en ressources humaines de l'industrie minière de partout au Québec, ont réuni trois cohortes de 12 personnes en 2024. Chaque cohorte tisse de forts liens de confiance dans un environnement de discussion sécuritaire; les riches échanges entre pairs leur permettent d'obtenir une autre perspective sur des enjeux RH réels grâce à de conseils précieux en misant sur les meilleures pratiques.

En rafale, voici certains des autres projets de l'année 2024 :

- En partenariat avec le Comité sectoriel de la main-d'œuvre pour les mines (CSMO Mines), réaliser l'enquête salariale annuelle des employés à taux horaire pour les entreprises minières et celle pour les entreprises d'exploration;
- Toujours avec ce précieux partenaire, contribuer au projet pilote pour la formation Place aux femmes dans le secteur minier;
- Participer au projet Concertation d'acteurs autour d'un espace de rencontre culturel, éducatif, socioprofessionnel et économique pour la Nation innue de la Côte-Nord.

Nous avons tenu trois rencontres statutaires du comité Ressources humaines de l'AMQ et donné sept formations pour les aider à comprendre et à surmonter les défis actuels afin de créer des milieux de travail sains, inclusifs, valorisants et motivants; les taux de participation exceptionnels sont un gage de reconnaissance remarquable. Par ailleurs, nous contribuons également aux comités externes des parties prenantes et du gouvernement en faisant partager les préoccupations des membres et notre expertise afin de faire grandir l'industrie.

En effet, dans une industrie mondiale dont la réputation n'est pas toujours représentative de la réalité, les membres de l'AMQ se démarquent; appuyer les actions engagées des membres et promouvoir leurs réussites sont de la plus haute importance pour maintenir l'engagement et la mobilisation. Les avancées s'implantent lentement (mais sûrement!), et c'est pourquoi il est crucial qu'on s'y investisse sans relâche. L'an un du Plan stratégique 2024-2026 a donné le ton aux années à venir, qui, malgré les énormes défis à relever, s'annoncent inspirantes, enrichissantes et constructives.





Martin Gagnon

Directeur Prévention et santé et sécurité du travail

La santé et la sécurité au travail (SST) reposent inéluctablement sur la prévention. Dans un environnement de travail à haut risque comme le nôtre, «prévenir plutôt que guérir» est souvent une question de vie ou de mort. En 2024, notre équipe est fière d'avoir livré des projets majeurs qui s'inscrivent dans le Plan stratégique 2024-2026.

Nous devons souligner le travail exceptionnel réalisé par deux comités de travail de l'AMQ en 2024.

- Le **comité de travail pour la révision de la formule de supervision et carte de travail** a atteint son objectif. En groupes de travail pour ces deux volets, les membres ont identifié les risques d'une journée de travail type et proposé des solutions concrètes et réalistes. L'AMQ a procédé à la révision complète et dispose dorénavant de nouveaux outils offerts aux membres.
- Le **comité de travail pour la mise en place d'une nouvelle formation pour les directeurs d'opération pour le sauvetage minier (DO)** a fait exactement ce pour quoi il avait été créé : concevoir une toute nouvelle formation exclusive aux travailleurs miniers. Cherchant à assurer la sécurité de leur personnel, les membres se sont mobilisés au sein de notre Association pour pallier la lacune réglementaire de formation des DO travaillant en surface. Nous sommes ravis d'annoncer que les premières séances auront lieu dès 2025!

Dans le même ordre d'idées, soit miser sur la formation pour optimiser la prévention, les résultats du comité d'accréditation sur la formation modulaire du travailleur minier (FMTM) sont emballants! Au total, 20 personnes formatrices ont été accréditées en 2024 :

13 personnes pour donner les modules 1 à 10, et 7 autres pour les modules 13 et 14. Voilà de précieuses additions aux équipes sur le terrain!

Par ailleurs, pour continuer de bien comprendre la réalité du terrain, nous avons de plus effectué quatre visites de mines pour échanger avec les membres au sujet de l'innovation, des meilleures pratiques, et de l'adaptation à la réglementation :

- À Malartic, la mine Canadian Malartic — Agnico Eagle;
- À Rouyn-Noranda, la Fonderie Horne;
- À Fermont, sous l'égide du comité santé et prévention des accidents (CSPA) et avec 12 autres personnes, dont Nancy Roger et Frédéric Morin, ArcelorMittal et Minerai de fer Québec.

Les activités et événements de l'AMQ auxquels nous contribuons de manière importante ont rayonné avec force et vigueur en 2024. Le Colloque SST a continué d'enregistrer la plus grande participation des activités et événements de l'AMQ. La Compétition de sauvetage minier, qui soulignait son 60^e anniversaire, a établi un record de participation avec 12 équipes de partout au Québec. Cet événement d'envergure est extrêmement motivant pour les jeunes (et moins jeunes) sauveteurs, en plus de mettre en valeur les meilleures pratiques dans une atmosphère conviviale.

Enfin, grâce à notre participation au sein de plusieurs comités de parties prenantes de l'industrie, et de la CNESST, nous portons la voix des membres tout en demeurant à l'affût d'informations nouvelles stratégiques.

La philosophie de l'AMQ continue de faire ses preuves et de guider nos actions : travailler en collaboration avec les membres dans les comités et les représenter au sein de nombreuses instances de l'industrie et du gouvernement. Comme courroie de transmission, nous alimentons cette boucle de rétroaction au profit des membres, de l'industrie et de la société, contribuant en retour à l'atteinte des objectifs de notre Association. L'élan de 2024 nous poussera plus loin encore en 2025, alors que nous plongerons au cœur du Plan stratégique 2024-2026 en se tournant vers la compétitivité et l'attractivité de notre industrie.



Compétition de sauvetage minier



Patrice Hamel

Directeur Environnement et développement durable

L'environnement, le développement durable et les relations avec les communautés ont encore une fois occupé une place centrale en 2024, et continueront d'être au cœur de nos préoccupations. C'est à la fois le constat que j'ai posé et l'engagement que j'ai pris dès mon entrée en poste en juillet 2024, en me plongeant dans les dossiers avec énergie et enthousiasme.

L'AMQ ne ménage aucun effort pour accompagner ses membres dans l'amélioration de leurs performances environnementales et sociales, contribuant ainsi de manière responsable à la lutte contre les changements climatiques, à la préservation des écosystèmes et au développement de l'industrie minière en accord avec les principes du développement durable. Plusieurs actions concrètes ont été réalisées au cours de l'année.

Pour promouvoir les efforts de nos membres en matière de développement durable et d'environnement, nous avons pris la parole par l'intermédiaire de quatre lettres de commentaires, deux mémoires et une demande de révision réglementaire aux ordres provincial et fédéral. Nous sommes fiers de constater que ces sept interventions en politique publique ont contribué à placer l'AMQ au cœur des débats d'envergure interpellant le secteur minier.

En parallèle, les membres de l'AMQ se sont régulièrement réunis en comité avec la direction EDD pour assurer un suivi efficace des enjeux environnementaux et sociaux :

- quatre rencontres du comité Environnement;
- trois rencontres du comité TSM et système de gestion;
- deux rencontres du comité Relations avec les communautés.

L'excellence des pratiques motive l'innovation à l'AMQ

Fière de faire partie de l'initiative *Vers l'exploitation minière durable (Towards Sustainable Mining — TSM)*, l'Association a mis en place un nouveau **Prix Distinction TSM**, destiné à souligner les réussites des membres et à encourager la mise en œuvre d'actions concrètes pour développer une industrie résolument tournée vers l'avenir. Par ailleurs, sept des huit formations offertes par notre équipe en 2024 portaient directement ou indirectement sur le TSM. Des dizaines de participants ont ainsi pu parfaire leurs connaissances et s'outiller pour implanter des pratiques TSM inspirantes dans leur milieu.

D'ailleurs, particulièrement riche, l'offre de formations de la direction EDD aux membres a représenté près de la moitié de toutes les formations offertes par l'AMQ en 2024! Cet engagement souligne l'importance que notre Association et nos membres accordent à ce volet crucial de leurs activités pour assurer la pérennité de notre industrie.

Enfin, nous avons poursuivi la publication de notre *Bulletin Environnement* hebdomadaire, ainsi que notre veille constante des nouveautés et modifications aux lois, règlements, directives, guides, etc., touchant l'environnement et les relations avec les communautés. Pour ce faire, l'équipe a notamment participé à nombre de rencontres, colloques et séances de formation avec divers intervenants.

L'année 2024 a donc été marquée par une participation active et un engagement soutenu en matière de développement durable. En 2025, l'AMQ poursuivra ses efforts pour contribuer à une industrie minière toujours plus responsable et en constante évolution, notamment par la mise en œuvre de nouvelles initiatives et le renforcement des collaborations avec les parties prenantes.





Francis Bérubé

Directeur Communications stratégiques et affaires publiques

Entré en poste en octobre 2024, j'ai rapidement constaté le professionnalisme et l'esprit de corps qui font la marque de l'AMQ. Grâce à une équipe formidable, le service a bouclé l'année en franchissant des pas de géants dans la mise en œuvre du Plan d'action 2024.

L'AMQ continue de transmettre les nouveautés de l'industrie et les enjeux d'intérêt pour ses membres par l'intermédiaire des comités, des événements et des outils de communication internes. Offrir une information de qualité, à jour et pertinente, notamment sur l'actualité législative et réglementaire, est et demeure une priorité.

Cette rigueur s'applique également aux communications externes. Parmi celles-ci, soulignons :

- Le blogue mensuel de la présidente-directrice générale de l'AMQ sur le site web de la revue *Les Affaires* — une tribune prestigieuse pour faire connaître le point de vue de nos membres et démystifier notre industrie;
- La plus récente mise à jour de l'*Étude sur les retombées économiques de l'industrie minière*, publiée tous les deux ans par l'AMQ et rendue publique en novembre 2024 — un document essentiel qui dresse un portrait clair de notre secteur à partir de données crédibles;
- Le microsite web de la Semaine minière du Québec, qui regroupe les activités des membres et de précieuses informations — une première initiative prometteuse appelée à se pérenniser;
- Une campagne de sensibilisation grand public mettant en lumière l'ingéniosité de nos membres pour relever les défis de l'ère actuelle.

Bienvenue dans votre sous-sol!

La principale orientation stratégique de l'AMQ en matière de communication vise à mieux faire connaître les bons coups de ses membres, véritables moteurs et chefs de file de l'industrie minière au Québec. Le 5 novembre, l'AMQ a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation destinée à informer le grand public des contributions de notre secteur à la société, en soulignant son rôle essentiel dans le développement durable et au sein des communautés.

Bienvenue dans votre sous-sol! met en lumière les valeurs et les apports de l'industrie minière, en s'attardant à l'ingéniosité de nos membres à l'aide des initiatives concrètes et réussies déployées dans les différentes communautés locales.

L'AMQ a créé et diffusé trois capsules vidéo animées par Rosalie Bonenfant, à la fois perspicace et captivante. Chaque capsule met en lumière un enjeu clé de l'industrie minière à l'aide de témoignages d'experts :

- **Mines et transition énergétique**, Nicolas Séguin, ingénieur et spécialiste en transition énergétique chez Tugliq Énergie;
- **Mines et communautés**, avec Vincent Jourdain, membre de la communauté Uashat-Mak Mani-Utenam et conseiller aux relations avec les Premières Nations chez Minerai de fer Québec;
- **Mines et développement durable**, avec Patrick Lavoie, surintendant en environnement chez Eldorado Gold Québec.

En affaires publiques, l'AMQ a pleinement joué son rôle d'information et de contrepoids face à différents discours, afin de rétablir une information juste et factuelle et d'encourager un débat plus nuancé. Cela s'est notamment illustré par le dépôt et la présentation d'un mémoire dans le contexte des consultations particulières sur le projet de loi n° 63, qui ont occupé une large part des efforts de l'AMQ en 2024.

L'année 2024 a vu l'adoption d'un nouveau cadre législatif au Québec, et 2025 s'annonce une année charnière : entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation, menace des tarifs douaniers, enjeux environnementaux, efficacité administrative et réglementaire. À l'affût de ces changements et solidement positionnée à l'avant-scène stratégique, l'AMQ poursuivra son action pour promouvoir et défendre la valeur stratégique de tous nos minéraux présents sur notre territoire.



PRENDRE NOTRE PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC

Chef de file de l'industrie minière, l'Association assume pleinement son rôle dans l'espace public, entre autres grâce à une approche de sensibilisation transparente et à des interventions ciblées et pertinentes. En 2024, plusieurs dossiers ont retenu l'attention des décideurs tout en mobilisant activement les efforts de l'AMQ. L'année a d'ailleurs été marquée par une réforme majeure de la *Loi sur les mines*.

Porter la voix des membres auprès du gouvernement

Une nouvelle *Loi sur les mines*

En septembre 2024, lors des consultations particulières sur le projet de loi n° 63, l'AMQ a joué un rôle déterminant en mettant en lumière l'important potentiel minier encore inexploité au Québec, rappelant que moins de 15 % du sous-sol québécois a été exploré à ce jour. Le rôle hautement stratégique des minéraux dans les économies québécoise et mondiale a conduit l'AMQ à exprimer de vives préoccupations face à l'intention du gouvernement de restreindre l'accès au territoire pour les sociétés minières — une démarche risquant de compromettre la capacité du Québec à faire des découvertes stratégiques.

La portée des interventions constructives et de la participation active de l'AMQ a largement dépassé son passage en commission parlementaire. Le mémoire de l'Association a été cité **à plus de 40 reprises par les députés lors de l'étude détaillée du projet de loi** — un témoignage éloquent de la solidité des arguments, de leur rigueur et de la justesse de ses recommandations formulées. Cette reconnaissance confirme la place centrale qu'occupe l'AMQ dans la réflexion sur l'avenir du secteur minier au Québec.

Résultant de ce fort impact sur le débat législatif, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi bonifié grâce entre autres au travail de l'AMQ, qui a recommandé plusieurs modifications venues atténuer certains effets négatifs pour l'industrie. Malgré ces avancées, l'Association demeure préoccupée par l'exclusion croissante de territoires de l'activité minière. Restreindre les possibilités d'exploration limitera inévitablement le développement du plein potentiel minier du Québec.

Enfin, l'AMQ a également salué la modernisation du processus d'octroi des droits exclusifs d'exploration (les *claims*), une mesure qu'elle réclamait depuis longtemps. Cette réforme permettra un meilleur encadrement de l'attribution des *claims* et contribuera à réduire la spéculation, laquelle avait entraîné une inflation artificielle du nombre de droits actifs dans la province.

Des interventions de politique publique efficaces

Sur la scène québécoise

Projet de loi n° 69, *Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives* : mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Projet de loi n° 63, *Loi modifiant la Loi sur les mines et d'autres dispositions* : mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Guide de modélisation de la dispersion atmosphérique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) : lettre de commentaires transmise

Programme de réduction des rejets industriels (PRRI) et autorisations ministérielles prévues du MELCCFP : lettre de commentaires transmise

Audiences publiques sur le projet Horne 5 de Ressources Falco : mémoire d'appui déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Demande de l'AMQ au MELCCFP : lettre réclamant la révision du critère de qualité de l'atmosphère pour la silice cristalline et de son application au même titre qu'une norme

Sur la scène fédérale

Mise à jour de la liste des minéraux critiques du Canada du Centre d'excellence sur les minéraux critiques (CEMC) de Ressources naturelles Canada : lettre de commentaires transmise

Examen législatif de la Loi sur les eaux navigables : rencontre de consultation avec Transport Canada

Décret d'urgence pour la protection du caribou boréal au Québec : mémoire déposé au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes et à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Révision du Règlement sur les activités concrètes par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) : lettre de commentaires transmise

Collaborer pour faire avancer dans l'industrie

Pour l'AMQ, s'impliquer auprès des parties prenantes ainsi que dans les lieux décisionnels et stratégiques est un levier essentiel pour mieux faire connaître l'industrie, contribuer à améliorer le cadre législatif, réglementaire et fiscal, et bâtir des ponts durables avec les communautés.

Une équipe impliquée

L'équipe de l'Association minière du Québec assure une présence constructive et rigoureuse auprès de nombreux organismes partenaires, partageant son expertise et celle de ses membres, tout en favorisant les échanges sur les meilleures pratiques.

Cette **implication se traduit par une participation active à plusieurs comités, groupes de travail et instances clés**, notamment au sein de :

ASSOCIATION MINIÈRE DU CANADA (AMC)

- Conseil d'administration (observateur)
- Comité environnement et sciences
- Comité sur les relations avec les communautés autochtones
- Groupe de travail sur la biodiversité
- Groupe de travail sur la révision de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*
- Groupe de travail sur la valorisation des résidus miniers
- Groupe de travail sur la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA)
- Initiative TSM
 - Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCCI)
 - Équipe de gouvernance
 - Comité des leaders de l'initiative
 - Comité des associations partenaires de l'initiative TSM
 - Rencontre annuelle de mise à jour des vérificateurs
 - Comité pour la création du protocole EDI (équité, diversité et inclusion)

ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU SECTEUR MINIER (APSM)

- Conseil d'administration
- Comité gouvernance et éthique

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE VÉRIFICATION ENVIRONNEMENTALE (AQVE)

- Conseil d'administration
- Commission d'agrément

CHAIRE DES FEMMES EN SCIENCES ET GÉNIE AU QUÉBEC (UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE)

- Comité FORCE

COMITÉ SANTÉ ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS (CSPA)

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE L'INDUSTRIE DES MINES (CSMO MINES)

- Conseil d'administration
- Comité exécutif

COMMISSION DES NORMES, DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CNESST)

- Conseil d'administration
 - Comité sur les ressources informationnelles
- Comité-conseil Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines (3.57)
 - Sous-comité réglementaire des mines à ciel ouvert et carrières
 - Sous-comité réglementaire des machines d'extraction
 - Sous-comité réglementaire des mines souterraines
 - Sous-comité sur la téléopération
 - Sous-comité réglementaire sur les explosifs
- Comité-conseil sur le suivi du Plan d'action dans les mines souterraines (3.57.1)
- Sous-comité sur les normes (3.75)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS (CSSOB)

- Comité de suivi sur la Formation modulaire du travailleur minier (FMTM)
- Comité d'accréditation FMTM

CONSEIL CANADIEN DES RESSOURCES HUMAINES DE L'INDUSTRIE MINIÈRE (RHIM)

- Consortium de partenaires du programme Gearing-Up

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC (CPQ)

- Comité stratégique — Santé et sécurité du travail
- Comité prévention — Santé et sécurité du travail

CONSEIL PATRONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (CPEQ)

- Conseil d'administration
- Comité conjoint MÉI et CPEQ
- Comité conjoint MELCCFP-CPEQ
- Comité des associations sectorielles

COREM

- Conseil d'administration (observateur)

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MINÉRALE CANADIENNE (FIMC)

GROUPE MISA

- Conseil d'administration

INSTITUT CANADIEN DES MINES, DE LA MÉTALLURGIE ET DU PÉTROLE (ICM)

- Comité sur le Trophée John T. Ryan

INSTITUT DE RECHERCHE ROBERT-SAUVÉ EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL (IRSST)

- Conseil d'administration
- Comité sur les ressources informationnelles
- Comité sur les vibrations

INSTITUT NATIONAL DES MINES DU QUÉBEC (INMQ)

- Conseil d'administration
- Comité stratégique et des communications — présidence
- Comité de gouvernance et d'éthique

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE

- Comité Forum formation et emploi, secteur minier, territoire innu Côte-Nord

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP)

- Comité conjoint MELCCFP-AMQ

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF)

- Comité consultatif sur les mines

ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS (CRHA)

- Comité régional Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

- Comité consultatif Génie et mines

SOCIÉTÉ DU PLAN NORD

- Assemblée des partenaires
- Groupe de travail sur les territoires de conservation nordique



L'AMQ sur le terrain

Chaque année, l'AMQ a le privilège d'être invitée à participer à de nombreuses activités et instances d'organismes et associations de l'industrie, ou à y prendre la parole. Voici un aperçu des événements marquants de l'année 2024.

Prises de parole

23 février : Panel COI de l'Association minière du Canada

3 avril : Conférence lors de la conférence « État de l'or et des métaux stratégiques au Québec 2024 », organisée par Ressources Mines et Industrie

16 avril : Panel au 15^e Salon des technologies environnementales du Québec (TEQ), organisé par le Réseau Environnement

27 septembre : Atelier au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

3 octobre 2024 : Conférence « État du fer 2024 », organisée par Ressources Mines et Industrie

15 novembre : Conférence sur l'état de l'industrie minière québécoise à l'Université Laval

19 au 21 novembre : Présidence d'un panel au congrès annuel Québec Mines + Énergie 2024, organisé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Participations

27 février : Présentation des résultats Sondage annuel auprès des sociétés minières de l'Institut Fraser, en ligne

3 au 6 mars : Prospectors & Developers Association of Canada (PDAC) 2024 Convention, à Toronto

16 mai : Colloque sur la fiscalité internationale des sociétés privées 2024 de l'Association de planification fiscale et financière (APFF), à Montréal

22 août : Inter ASP (association sectorielle paritaire)

AU RYTHME DES RENDEZ-VOUS AVEC LES MEMBRES

Chaque année s'écoule au rythme des rendez-vous incontournables réunissant les membres de l'AMQ. Les événements organisés par l'AMQ sont autant d'occasions privilégiées pour rassembler les membres afin de discuter des enjeux de l'industrie, établir les priorités, promouvoir les meilleures pratiques et célébrer les réussites.

Des rencontres attendues

Colloque Entretien

Tous les deux ans, le Colloque **Entretien** de l'AMQ propose une série de conférences permettant aux membres de mettre à jour leurs connaissances et de découvrir les dernières innovations en matière d'entretien dans les mines. De plus, le **Salon des exposants** favorise le réseautage et les échanges entre les parties prenantes de l'industrie.



4 avril 2024, à Rouyn-Noranda



118 participants



6 conférences + 10 kiosques d'exposants

Semaine minière du Québec — www.semaineminiereduquebec.com

Promue chaque année par l'AMQ, la **Semaine minière du Québec** vise à démystifier l'industrie minière auprès du grand public et à sensibiliser la population québécoise au rôle essentiel qu'elle joue dans notre société. Pour ce faire, l'Association mobilise ses membres et ses partenaires afin de faire rayonner le secteur à l'aide d'une multitude d'initiatives locales variées (quiz miniers, visites de sites, encans, conférences, balados, etc.).

En 2024, l'AMQ s'est dotée d'un **microsite consacré** à la Semaine minière, un outil de communication moderne et efficace. Ce site pérenne permet d'assurer une visibilité continue à l'évènement, renforçant ainsi sa portée et contribuant pleinement à l'atteinte de nos objectifs de sensibilisation.



29 avril au 5 mai 2024 — partout au Québec!

Compétition provinciale de sauvetage minier — 60^e édition

Cet évènement annuel d'envergure met à l'épreuve des équipes de sauveteurs miniers provenant de mines de partout au Québec en organisant des simulations de situations d'urgence. La compétition vise non seulement à évaluer les compétences en sauvetage, mais aussi à les perfectionner, dans un esprit de camaraderie et de collaboration.

L'édition 2024 s'est démarquée par un sommet de participation!



23 au 25 mai 2024, à La Cité de l'Or de Val-d'Or



**2 équipes de 10 personnes,
et 254 convives au banquet de clôture**



8 trophées remis

Organisée par le Service de sauvetage minier de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), de concert avec l'Association minière du Québec (AMQ).

Congrès annuel et Assemblée générale annuelle

Édition 2024 : un franc succès!

Plus de 200 membres se sont réunis pour échanger sur les enjeux de l'heure de l'industrie minière québécoise. Six conférences et un panel d'experts ont permis d'alimenter les réflexions, tandis que la demi-journée du 5 juin a mis en lumière les bonnes pratiques de l'industrie lors de la remise des Prix Distinction.

Au-delà du contenu, les activités sociales et les moments de réseautage ont joué un rôle essentiel pour tisser des liens et renforcer la collaboration entre les membres. Ce grand rassemblement a également été l'occasion de tenir l'Assemblée générale annuelle de l'Association. Enfin, lors du banquet de clôture, l'AMQ a remis ses prix annuels afin de souligner l'excellence et l'innovation sur le terrain.



**5 et 6 juin 2024,
à Entourage sur-le-Lac à Lac-Beauport**



Plus de 200 participants



6 conférences + 1 panel







**5 Prix Distinction + 1 trophée F. J. O'Connell +
2 trophées John T. Ryan**




Colloque en santé et sécurité du travail — 58^e édition

L'édition 2024 du colloque, très attendue chaque année, a de nouveau été un franc succès grâce à une série de conférences enrichissantes et à un salon d'exposants convivial.

Le banquet de reconnaissance a été particulièrement animé, alors que les **trophées Reconnaissance SST** ont été remis en l'honneur des personnes qui se sont démarquées par leurs performances exceptionnelles en santé et sécurité tout au long de l'année. Cette édition 2024 est historique, car elle marque un nouveau record : pas moins de **221 personnes ont été honorées!**

-  8 octobre 2024, à Rouyn-Noranda
-  375 participants
-  5 conférences + 16 kiosques d'exposants
-  221 trophées Reconnaissance SST — un record!

Rencontre annuelle du personnel infirmier

-  5, 6 et 7 novembre 2024, à Montréal
-  22 participants
-  2 formations : Cours « Fondements » de l'EPICC + formation en premiers soins en santé mentale





Des formations de qualité

Dans le but de promouvoir les meilleures pratiques et de favoriser la collaboration au sein de l'industrie, l'AMQ considère comme essentiel de rester à l'avant-garde des innovations dans le domaine minier, qu'elles soient technologiques, stratégiques ou autres. En 2024, l'AMQ a d'ailleurs reçu le soutien financier de la CNESST qui a versé une subvention de 100 917\$ afin d'offrir des activités de formation et d'information dans les domaines de la santé et sécurité du travail exclusivement (subvention PAFISST).

Ainsi, l'Association rassemble des professionnels de haut niveau dans les sphères qui comptent pour ses membres afin de leur offrir une vaste gamme de formations, de présentations, de conférences et de webinaires. En 2024, plus de **15 formations et webinaires** ont été proposés aux membres, dont voici un aperçu.

- Introduction à l'initiative TSM
- Protocole de l'initiative TSM sur la gestion des changements climatiques (Go-mine)
- Protocole de l'initiative TSM sur la gestion des résidus miniers (Go-Mine)
- Les Saisons des peuples (UQAT)
- Enjeux autochtones contemporains (Institut Ashukan)
- L'engagement et la mobilisation des parties prenantes (Transfert Environnement et Société)
- Risques climatiques (Ouranos et Climate Risk Institute)
- Marché du carbone au Québec (Mustapha Ouyed)
- Les impacts de la loi 25 : les rôles pour les professionnels RH, par des membres du cabinet d'avocats Langlois
- Le mentorat, un outil de développement professionnel (Manon Rouillier, présidente de l'agence de communication Rouillier et présidente de Women in Mining Québec)
- Développements récents en droit du travail et de l'emploi (Fasken)
- La sécurité psychologique en organisation : pour une performance saine et durable (Jean-François Bertholet, consultant en développement organisationnel et diagnostic d'entreprise, chargé de cours à HEC Montréal)
- Mise en œuvre du protocole pour des milieux de travail EDI (Tania Saba, titulaire de la Chaire BMO en diversité et gouvernance de l'Université de Montréal)
- Évolution des relations du travail au Québec : tendances et enjeux (École de relations industrielles de l'Université de Montréal)
- Drogues, alcool et ressources humaines : le doute raisonnable (David Lecours, avocat associé en droit du travail chez Cain Lamarre et Pierre-Olivier Hétu, Ph. D. CSPQ, FCACB, biochimiste clinique chez Laboratoire Biron)

RÉCOMPENSER L'EXCELLENCE

Les Prix Distinction

Depuis 2024, l'Association minière du Québec récompense les entreprises ayant mis en œuvre les meilleures pratiques environnementales et sociales de l'industrie. L'édition 2024 a introduit une **nouveauté** : le **Prix Excellence TSM**, qui récompense l'établissement minier en activité ayant atteint le plus haut niveau de performance globale dans le cadre de l'initiative TSM, basé sur les résultats vérifiés déclarés pour l'année précédente.

Félicitations aux entreprises lauréates des prix Distinction 2024!

Communications et marketing. La campagne «Vois grand et viens bâtir ta carrière (et ta famille) avec nous» d'ArcelorMittal Exploitation minière Canada S.E.N.C. s'est distinguée par son approche innovante pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre et attirer des travailleurs qualifiés dans la région de la Côte-Nord.

Environnement. La Fonderie Horne, une compagnie Glencore, a réalisé un projet d'économie circulaire bénéfique pour la région de Rouyn-Noranda en procédant au reboisement d'un parc à résidus en utilisant des boues septiques municipales.

Relations avec les communautés. Le Complexe minier LaRonde de Mines Agnico Eagle Ltée a travaillé de pair avec la Première Nation Abitibiwinni (près d'Amos, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue) afin d'arriver à la signature d'un accord stratégique qui générera des impacts positifs durables pour la communauté locale.

Ressources humaines. Le Complexe minier Lamaque, d'Eldorado Gold Québec, a réussi l'implantation exemplaire d'une plateforme virtuelle de formation opérationnelle. Ce virage numérique représente une avancée dans l'efficacité, la flexibilité et la qualité des formations pour ses employés, renforçant ainsi leurs compétences et l'excellence opérationnelle.

Excellence TSM. La Mine Raglan, une compagnie Glencore, est la toute première lauréate dans cette catégorie. L'entreprise a enregistré les meilleurs résultats vérifiés déclarés dans le cadre de l'initiative TSM pour 2023.



Catégorie
Communications et marketing



Catégorie
Environnement



Catégorie
Relations avec les communautés



Catégorie
Ressources Humaines



Prix Excellence TSM



Trophée F.J. O'Connell



Trophée F.J. O'Connell



Trophée John T. Ryan

Les trophées F. J. O'Connell — 58^e édition

Cette prestigieuse distinction est décernée aux entreprises qui se sont distinguées par l'excellence de leurs opérations souterraines ou de surface au cours de l'année précédente. En 2024, deux entreprises ont été récompensées dans chacune des deux catégories.

Opérations souterraines – 400 000 heures et plus travaillées

Mine Goldex
Mines Agnico Eagle Ltée

Opérations de surface, transport et première transformation des métaux

Mine Canadian Malartic
Mines Agnico Eagle Ltée

Le Trophée John T. Ryan

Les Trophées John T. Ryan sont décernés par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) pour récompenser les entreprises minières de métaux, de charbon ou « sélecte » ayant enregistré **le plus faible taux d'accidents au cours de l'année précédente, sur une période de 200 000 heures de travail** au Canada.

Un trophée John T. Ryan a été remis pour la **Sélection régionale — Québec et les Maritimes**. La minière lauréate en 2024 est la **Mine Raglan**, une compagnie Glencore.

Les prix Distinction, les Trophées F. J. O'Connell et le Trophée John T. Ryan sont remis chaque année lors du congrès annuel de l'Association minière du Québec.



Congrès annuel de l'AMQ

Les trophées Reconnaissance SST : une année record !

En octobre 2024, la 58^e édition du colloque en santé et sécurité du travail de l'AMQ a été l'occasion de souligner les efforts soutenus et les performances remarquables de l'industrie minière en santé et sécurité du travail.

L'AMQ a un nouveau record : 221 contremaîtres et superviseurs ont reçu un trophée Reconnaissance SST, pour des périodes allant de 50 000 heures à 850 000 heures de travail sans accidents (entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024). Ce résultat témoigne de l'engagement profond du secteur minier à offrir des milieux de travail sûrs et exempts d'incidents.

Les lauréates et lauréats proviennent des entreprises suivantes :

- ArcelorMittal Exploitation minière Canada S.E.N.C.
- Canadian Royalties Inc.
- Eldorado Gold Québec — Mine Lamaque
- Fonderie Horne, une compagnie Glencore
- Groupe Minier CMAC-THYSSEN
- Hecla Québec — Mine Casa Berardi
- IAMGOLD Corporation — Mine Westwood
- Interventions Swatcrete Inc.
- Minerai de fer Québec
- Mines Agnico Eagle Ltée — Complexe minier LaRonde
- Mines Agnico Eagle Ltée — Mine Canadian Malartic
- Mines Agnico Eagle Ltée — Mine Goldex
- Mines Agnico Eagle Ltée — Mine Odyssey
- Mines d'or Wesdome — Complexe minier Kiena
- Mine Raglan, une compagnie Glencore
- Newmont — Mine Éléonore
- Niobec, une compagnie de Magris
- Procon Est du Canada Ltée
- Rio Tinto Fer et Titane
- Sel Windsor Ltée, Mines Seleine

Les Trophées Reconnaissances SST de l'AMQ sont remis pendant son colloque annuel en santé et sécurité du travail de l'AMQ.



Investir dans la relève

Soucieuse de favoriser l'émergence d'une relève québécoise qualifiée, engagée et résolument tournée vers l'avenir, l'Association minière du Québec soutient les étudiantes et étudiants universitaires en offrant des bourses d'études. Cette initiative vise à encourager la poursuite de leurs parcours scolaire et professionnel au Québec, au sein de l'industrie minière.

Félicitations aux personnes lauréates 2024!

Bourses d'études de l'industrie minière

L'Association minière du Québec a mis sur pied un programme de bourses d'études destiné à soutenir financièrement les étudiants de premier cycle universitaire inscrits dans des disciplines liées aux sciences de la Terre. Trois bourses de 1000 \$ sont octroyées chaque année.

Alix Xiang Claing

Baccalauréat en génie des mines
Polytechnique Montréal

Alexis Desmarais

Baccalauréat en sciences de la Terre et de l'atmosphère, concentration géologie
Université du Québec à Montréal

Bastien Guillemette-Grégoire

Baccalauréat en génie des matériaux et de la métallurgie
Université Laval

Bourse d'études supérieures Claude-Drouin pour la recherche

La bourse d'études supérieures pour la recherche de la Fondation Claude-Drouin vise à encourager la relève étudiante en soutenant des projets de recherche axés sur le développement de nouvelles technologies dans le secteur minier ou dans un domaine connexe à l'extraction minière. Une bourse de 4 000 \$ est remise chaque année.

Paulo Alfonso Bermudez Gomez

Maîtrise en ingénierie minière — Programme et spécialisation ingénierie
Université McGill

S'ÉPAULER POUR AVANCER ENSEMBLE

Construire ensemble notre vision grâce aux comités internes

L'Association minière du Québec peut compter sur l'engagement actif de ses membres au sein de nombreux comités qui contribuent à faire avancer les grands dossiers de l'industrie. Ces espaces d'échange permettent de mettre en commun les expertises, de faire émerger les meilleures pratiques et de bâtir collectivement une vision forte, responsable et innovante pour le secteur minier québécois. Grâce à la mobilisation de ces comités, l'AMQ s'assure de rester à l'écoute des enjeux de terrain tout en orientant ses actions stratégiques avec rigueur et cohérence.

Comité Catamine

Présidé par : Nancy Letourneau du Complexe minier LaRonde, Mines Agnico Eagle Ltée

Comité Communications

Présidé par : Annie Paré d'ArcelorMittal
Exploitation minière Canada S.E.N.C.

Comité Contrôle de terrain

Présidé par : Jean-François Dorion de la Mine Raglan, une compagnie Glencore

Comité Entretien

Présidé par : Martin Pichette du Complexe minier Lamaque, Eldorado Gold Québec

Comité Environnement

Présidé par : Josée Noël des Mines Agnico Eagle Ltée

Comité Fiscalité

Présidé par : Ariane Laurin de la Mine Raglan, une compagnie Glencore

Comité Hygiène industrielle

Présidé par : Richard Sévigny de la Mine Raglan, une compagnie Glencore

Comité Relations avec les communautés

Coprésidé par :
Doris Blackburn du Complexe minier Lamaque, Eldorado Gold Québec
Jacynthe Lafond de la Mine Éléonore, Newmont

Comité Ressources humaines

Présidé par : Evelyn Gauthier de Mines Seleine, Sel Windsor Ltée

Comité Santé et prévention des accidents (CSPA)

Présidé par : Philip Grant de Canadian Royalties

Comité TSM et systèmes de gestion

Coprésidé par :
Judy-Fay Ferron de Nunavik Nickel, Canadian Royalties
Frédéric Gagnon de Niobec, une compagnie de Magris

Comité des dirigeants des entreprises minières

L'AMQ a aussi mis en place des comités ou des groupes de travail ponctuels afin de traiter certains sujets en profondeur. Ces comités se réunissent au besoin, en fonction de l'évolution des enjeux ou de l'avancement de leur mandat.

- Comité stratégique — Communications
- Comité stratégique — Ressources humaines
- Comité technique — Directive O19 et attestation d'assainissement
- Comité de travail pour la révision de la formule de supervision et carte de travail
- Comité de travail pour la mise en place d'une nouvelle formation pour les directeurs d'opération (DO) pour le sauvetage minier
- Groupes de codéveloppement professionnel pour professionnels en ressources humaines (trois cohortes en 2024)



Les membres du conseil d'administration

(au 31 décembre 2024)



Jean-Baptiste Dromer
Président du conseil d'administration

Directeur principal des opérations minières canadiennes
Sel Windsor Ltée



Jean-Simon Beaudry
Trésorier de l'AMQ

Surintendant, Finances
Mine Raglan, une compagnie Glencore



Alexandre Belleau
Secrétaire du conseil d'administration

Chef des opérations
Minerai de Fer Québec



Hélène Cartier
Vice-présidente du conseil d'administration

Vice-présidente de l'environnement et du développement durable
Ressources Falco



Sylvain Collard*
Président et directeur de l'exploitation (COO)
Sayona



Dominique Denicourt
Vice-président des ressources humaines
ArcelorMittal Exploitation minière Canada S.E.N.C



Sylvain Morissette
Surintendant général —
Directeur de production
Hecla Québec, Mine Casa Berardi

* entrée en poste en 2024



John Mullally
Directeur senior du développement durable et des relations extérieures
Newmont — Mine Éléonore



Daniel Paré
Vice-président — Québec
Mines Agnico Eagle Ltée



Josée Plouffe
Directrice des communications et des relations avec le milieu — Québec
Mines Agnico Eagle Ltée



Jean Quenneville
Directeur des affaires externes — Québec
Rio Tinto



Danny Tremblay
Directeur commercial pour l'Amérique du Nord et les Philippines
Fonderie Horne, une compagnie Glencore



Guy Tremblay
Vice-président corporatif
Groupe Minier CMAC-Thyssen



Hélène Lauzon, observatrice
Présidente
Conseil patronal de l'environnement du Québec



Jean-Marc Lulin, observateur
Président et chef de la direction
Exploration Azimut



Isabelle Verreault, observatrice
Vice-présidente principale et directrice générale du Québec
Hill & Knowlton Stratégies

Les membres de l'Association

(au 31 décembre 2024)

Exploitants miniers, installations de traitement et d'affinage

- ArcelorMittal Exploitation minière Canada S.E.N.C.
- Canadian Royalties inc.
 - Projet Nunavik Nickel
- Newmont
 - Mine Éléonore
- Eldorado Gold Québec
 - Complexe minier Lamaque
- Glencore
 - Fonderie Horne
 - Mine Raglan
- Graymont (Qc) inc.
 - Usine de Bedford
 - Usine de Marbleton
- Hecla Québec
 - Mine Casa Berardi
- IAMGOLD Corporation
 - Mine Westwood
- Minerai de fer Québec
- Mines Agnico Eagle Itée
 - Complexe minier LaRonde
 - Mine Goldex
 - Mine Canadian Malartic
- Niobec, une compagnie de Magris
- Northern Graphite Corporation
- Omya Canada inc.
 - Usine de St-Armand
- Ressources Bonterra inc.
 - Mine Lac Bachelor
- Rio Tinto Fer et Titane
- Sel Windsor Ltée
 - Mines Seleine
- Tata Steel Minerals Canada Limited
- Wesdome
 - Complexe minier Kiena

Entrepreneurs miniers

- Bird Civil et Mines
- MineOPS
- Construction Kiewit Cie
- Dumas Contracting Ltd.
- EBC
- Forage G4*
- Groupe Gilbert
 - Fernand Gilbert Itée
- Groupe minier CMAC-THYSSEN
- Groupe Minier Technica
- Machines Roger International inc.
- Procon
- Redpath Canada Limitée
- SWATcrete

Explorateurs, projets miniers en développement et mines en processus de fermeture définitive

- Abcourt*
 - Mine Géant Dormant
- Arcadium Lithium
- Arianne Phosphate Inc.
- Dumont Nickel (Magneto Investissement)
- Glencore
 - Mine Matagami
- Lomiko Metals*
- Minière O3
- Minière Osisko inc.
- Gold Fields
 - Projet Windfall
- Mines Agnico Eagle Ltée
 - Mine Odyssey
 - Projet minier Wasamac
- Nemaska Lithium Inc.
- Nouveau Monde Graphite
- Redevances Aurifères Osisko
- Ressources Falco Ltée
- Ressources minières Radisson
- Ressources Winsome*
- Sayona Québec
- Torgat Metals*
- Troilus Gold
- Wallbridge Mining Company

Institutions et organismes sans but lucratif

- Centre de formation professionnelle de la Baie-James
- Centre de formation professionnelle Val-d'Or
- Centre de métallurgie du Québec
- COREM
- Groupe MISA
- Institut national des mines du Québec
- SOGHU*
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Fournisseurs de biens et services

- CB4S
- Caisse Desjardins des Ressources naturelles
- Charl-Pol
- Deloitte
- Englobe
- Entreprises Larry Inc.
- Épiroc
- Équipement SMS
- Ethos Stratégies d'affaires responsables *
- EXP
- EY
- FNX-Innov inc.
- Gbi Services d'ingénierie *
- Geobrigg North America
- Gestion ADC
- Go-Mine
- Groupe BLP & Rivard Assurances
- Hydrotech Mining
- InnovExplo — Norda Stello Géologie
- McCarthy Tétrault
- Messer
- Miller Thomson *
- Normet *
- Optimum Actuariat *
- PwC
- Ryan Affaires publiques
- Sandvik Canada
- Sofvie *
- Toromont ltée
- Valcourt Sécurité

* adhésion en 2024



L'équipe de l'Association



Josée Méthot
ing., M.B.A., ASC-C.Dir.
Présidente-directrice générale
(jusqu'au 31 décembre 2024)



Emmanuelle Toussaint
Présidente-directrice générale
(depuis le 1^{er} janvier 2025)



Sandra Gadoury
Coordonnatrice exécutive



Kathy Lacombe
Adjointe administrative



Francis Bérubé *
Directeur, Communications
stratégiques et affaires
publiques



Frédéric Morin
Conseiller, Développement
durable et communications



Katie Deneault
Directrice, Service-conseil
ressources humaines et
développement organisationnel



Nancy Roger
Coordonnatrice, Santé
et sécurité et Évènements



Martin Gagnon
Directeur, Prévention,
santé et sécurité du travail



Jade Stefanini
Conseillère, Communications
et affaires publiques



Patrice Hamel *
Directeur, Environnement
et développement durable



Stéphanie Tremblay
Coordonnatrice, Environnement
et développement durable

* entrée en poste en 2024



Chantal Paradis
Directrice, Comptabilité
et finance



Association
minière
du Québec